



Association Stop Frelons Vaud

Organisation de la lutte 2025 contre le FA dans canton de Vaud

Table des matières

Introduction.....	1
Sécurité.....	2
Schéma récapitulatif avec cellule de coordination.....	2
Énumération des acteurs (lien aux cahiers de charges).....	3

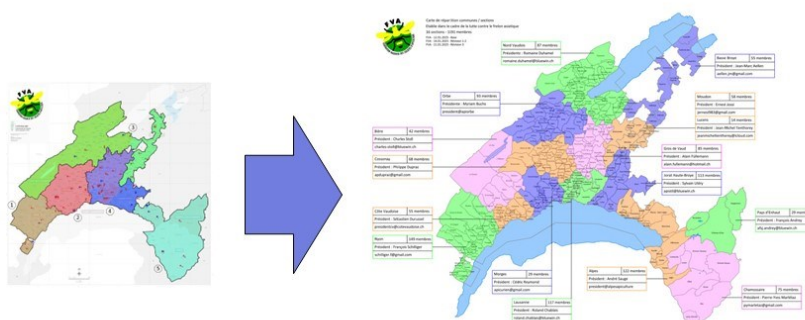
Introduction

Le Professeur Cherix et le mandataire de la Direction générale de l'Environnement du canton de Vaud pour ce qui concerne la lutte contre le frelon asiatique. Monsieur Cherix a créé un groupement, la Task Force Vaud (TFVD) pour s'adjoindre quelques collaborateurs qui lui sont chers dans cette lutte. La stratégie cantonale de lutte est décidée par la TFVD. La Fédération Vaudoise des Sociétés d'Apiculture (FVA) collabore avec la TFVD pour la coordination de la lutte dans le canton. Cette coordination a été assurée par deux membres de la FVA en 2024. En 2025, la coordination de la lutte est déléguée aux sections apicoles du canton qui doivent dès lors s'organiser de manière locale.

Au vu du changement des responsabilités qui sera opéré quant à la lutte contre le frelon asiatique dans le canton de Vaud en 2025 ainsi que le déplacement de cette coordination cantonale vers une coordination locale, certains comités de sections nous ont demandé plus de précisions sur la manière dont ils doivent structurer cette lutte. Ci-après, nous partageons nos expériences et nous vous donnons des pistes pour préparer cette lutte.

FÉDÉRATION VAUDOISE DES SOCIÉTÉS D'APICULTURE

Scénario de lutte 2025 retenu



Délégation de la compétence pour la coordination de la lutte depuis le niveau cantonal (FVA) au niveau local (sociétés apicoles Vaud).

-> annonces, contacts, vérification, destruction, ... etc.

La carte est disponible ici : [lien](#)



Association Stop Frelons Vaud

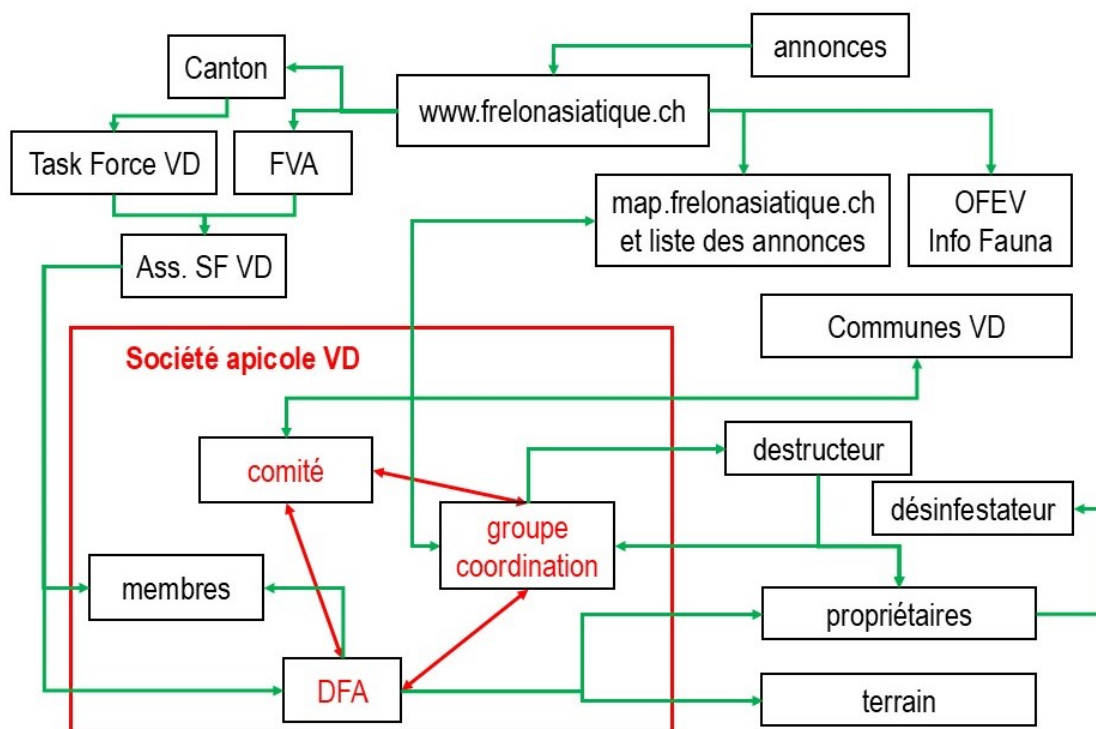
Pour cette préparation, les comités doivent absolument travailler en collaboration avec les DFA de leur région qui sont considérés comme des experts et premiers piliers dans la lutte locale. La mise en place d'une cellule de coordination locale est indispensable. La structure nécessaire est proposée par les DFA, les moyens mis à disposition par le comité. Selon les compétences citées dans les statuts, les moyens financiers sont votés en AG ou décidés par le comité. Les relations de la société avec les communes peuvent être entretenues aussi bien par des membres des comités que par des DFA si ces derniers ont reçu l'autorisation de leur comité. **Une collaboration et une entente étroites entre les comités et les DFA sont à la base du succès de cette prochaine lutte 2025. Nous vous suggérons de travailler dans le consensus et non dans la confrontation. C'est compliqué, cela demande un peu de souplesse, mais cela est ABSOLUMENT indispensable pour gagner la lutte contre le frelon.**

La plupart des liens qui sont dans le texte ci-dessous sont disponibles dans l'onglet « [APICULTEUR](#) » de stopfrelons.ch. Merci de prendre note également des documents « [Cahiers des charges des acteurs](#) » et « [Informations et recommandations de base](#) » qui sont également de grande importance.

Sécurité

Dans toutes les actions que les acteurs de la lutte entreprendront, la **SÉCURITÉ** prime avant tout. La priorité est de s'assurer que les habitants sur le site de l'action échappent à toute piqûre, que ce soit avant, pendant et après les interventions. Il est absolument nécessaire d'éviter tout accident, faute de quoi les autorités compétentes pourraient interdire toute action de la lutte contre le frelon asiatique et n'autoriser ainsi que des spécialistes professionnels à intervenir.

Schéma récapitulatif avec cellule de coordination





Association Stop Frelons Vaud

Enumération des acteurs ([lien aux cahiers de charges](#))

Apiculteur vaudois de la section. Tous les membres de la société doivent recevoir les informations nécessaires concernant la lutte contre frelon asiatique et doivent ainsi participer à cette lutte selon le cahier des charges.

Coordinateurs de la section. Deux à trois personnes qui doivent garder la vue d'ensemble sur le développement des annonces au fil du temps sont en contact permanent avec les DFA du groupe avec lesquels ils échangent pour fixer les priorités. Le cahier des charges donne des détails sur les tâches à accomplir.

Délégué frelon asiatique (DFA) : la plupart des DFA 2023 / 2024 vont certainement continuer à collaborer pour la lutte en 2025. Pour ces personnes, une « soirée update FA » avec la Task Force Vaud et la FVA a eu lieu le mardi 11 mars 2025 à 18h30 à Agrilogie Moudon. Une partie des nouveaux DFA 2025 ont été formés le samedi 15 mars à Agrilogie Moudon. Le cahier des charges donne des détails sur les tâches à accomplir.

Apiculteur destructeur : à l'heure actuelle, 4 personnes (dont 3 apiculteurs) sont formées pour le canton de Vaud. Quelques désinfestateurs professionnels se sont équipés avec des perches, mais il semblerait que la destruction des nids secondaires en hauteur n'intéresserait pas trop les professionnels, ce travail n'étant pas rentable. Il est prévu de former 12 à 15 destructeurs complémentaires en 2025. Le cahier des charges donne des détails sur les tâches à accomplir.

Apiculteur aide destructeur : les apiculteurs des sociétés qui sont possiblement disponibles très tôt dans la journée peuvent s'inscrire pour cette tâche qui consiste à accompagner les destructeurs autorisés (2023, 2024, 2025). Le cahier des charges donne des détails sur les tâches à accomplir.